APPEL / REVUE *RE-LECTURE*

Vol. 2 No SPECIAL NOUVEL AN - JANVIER 2025

Date limite de soumission des textes : 20 DECEMBRE 2024

E-mail : revue.afriquerelecture@gmail.com

CONTEXTE DE L'APPEL

La Communauté des Chercheurs d'Afrique (CCA)-TOGO, propose la publication d'un numéro spécial pour marquer le début de l'année 2025 et, ainsi, lancer la campagne éditoriale 2025 de sa revue ***RE-LECTURE D'AFRIQUE*** qui est une nouvelle plateforme scientifique dédiée à la communauté des chercheurs universitaires ou non-universitaire pour faire valoir leur savoir, savoir-faire et les résultats de leur recherche. Cette revue, indexée chez OpenAIRE (Open Access Infrastructure for Research in Europe), est **PLURIDISCIPLINAIRE**.

RE-LECTURE D'AFRIQUE donne l'occasion aux chercheurs de présenter, à travers leurs productions scientifique, les réalités du monde africain perdues de mémoires, étouffées ou tronquées par le fait de l'histoire de ces peuples dits « sans écriture ». Il s'agit pour cette revue de se prêter pour servir de cadre en vue d'une RENAISSANCE et des LUMIERES de cette partie du monde qui a, pendant longtemps, souffert de caricature.

ECHEANCIER DU NUMERO

Lancement de l'appel : Octobre 2024.

Nous continuons d'accepter la soumission et l'évaluation des textes jusqu'au : 20 DECEMBRE 2024.

Parution: Fin JANVIER 2025

ADRESSE DE SOUMISSION

Pour soumettre une proposition d'article,

Email : **revue.afriquerelecture@gmail.com**

TYPE DE PUBLICATION

Publication en ligne et en version numérique

MAISON D'EDITION

La revue ***RE-LECTURE*** a choisi les **Editions Francophones Universitaires d'Afrique (EFUA-Editions)** basée à Lomé, Togo (rue Don de Dieu, Qt. Djidjolé, 22BP81 Lomé Togo) pour éditer ces Volumes.

INDEXATION

La revue RE-LECTURE est indexée chez OpenAIRE Open Access Infrastructure for Research in Europe

FRAIS AFFERENTS AU VOLUME

Frais d'instruction : **Aucun**

Frais d'insertion de l'article (après acceptation et corrections) : **55.000FCFA**

Ligne éditoriale *de la revue RE-LECTURE D'AFRIQUE*

Les articles à soumettre à *la revue RE-LECTURE D'AFRIQUE* doivent être conformes aux normes suivantes :

Le volume d'un article : 14 à 18 pages ; interligne : 1,5 ; police : Calibri ; taille de police : 12.

L'ordre logique du texte :

- un titre concis;
- le ou les prénoms et le nom de l'auteur en minuscules avec une initiale majuscule, le nom complet de l'institution d'attache, le courriel et le téléphone de l'auteur présenté avec l'indicatif international ;
- un résumé en français de 12 lignes au maximum ;
- un minimum de trois et un maximum de cinq mots clés ;
- une introduction ;
- un développement ;
- une conclusion ;
- une partie source et bibliographie.

Les articulations du développement du texte sont à titrer et/ou à sous-titrer ainsi :

- pour le titre de la première section (1) ;
- pour le sous-titre de la première sous-section (1.1) ;
- pour le titre de la deuxième section (2) ;
- pour le sous-titre de la deuxième sous-section (2.1);

NB: Les sous-sous-titres sont à éviter autant que possible.

- La conclusion doit être brève et insister sur les résultats et la portée socio-utilitaire de la contribution.

- La référence bibliographique adoptée est celle des notes intégrées effectivement au texte. Elle se présente comme suit : *(nom de l'auteur, année de publication : page à laquelle l'information a été prise).*

- La référence aux sources (sources orales, archives, ouvrages-sources, périodiques ou publications officielles) dans le corps du texte se met en note de bas de page, en mentionnant si possible le ou les pages contenant les informations données.

- Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), le document utilisé avec les précisions de date, d'auteur et, si possible, de page où se trouve l'information donnée.

 Dans la rubrique sources et bibliographie, les sources consisteront à montrer, d'une façon détaillée, les sources orales et autres documents primaires ou de première main consultés et/ou cités. Elles sont à présenter comme suit :

- Pour les sources orales : dans l'ordre alphabétique des noms des informateurs, dans un tableau comportant un numéro d'ordre, nom et prénom des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, leur âge ou leur date de naissance ;

- Pour les publications officielles, suivre la logique des livres si c'est un ouvrage ancien ; mais dans le cas des périodiques, mentionner l'institution ou l'auteur, le titre en italique, l'année et toutes les autres informations nécessaires à l'indentification (numéro, nature, …) ;
- Pour les documents d'archives, indiquer le dépôt (le service), le lieu, la cote (série et sous-série en précisant le numéro), titre du dossier.

 La bibliographie consistera à indiquer les ouvrages consultés et/ou cités. Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms des auteurs). La présentation suivante est recommandée :

- Pour un livre : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale en majuscule du prénom, année d'édition : titre (en italique), lieu d'édition, édition, nombre total de pages facultatif ;

- Pour un article : nom (en minuscule avec une initiale en majuscule) et l'initiale du prénom, année : « le titre de l'article entre guillemets » (sans italique), le titre de la revue en italique, le numéro, le lieu d'édition, l'identification des pages du début et de la fin de l'article dans la revue.

 Les langues de publication de la revue sont le français et l'anglais. La publication d'un texte en une langue autre que celles-ci est soumise à autorisation exceptionnelle de l'administration de la revue.

 Toutes les citations doivent être mises entre guillemets et sans italique. Les citations de plus de quatre lignes sont mises en retrait, en interligne simple, taille 11.

 Les mots étrangers au français sont à mettre en italique et sans guillemets, exceptées les citations en langue étrangère (qui sont à la fois en italique et entre guillemets.

 La revue s'interdit l'usage du soulignement qui est remplacé par la mise en italique.

 La présentation des figures, cartes, graphiques, et autres doit se limiter à la dimension 14×22 exigée par la revue RE-LECTURE D'AFRIQUE. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).